Alliance | Activité physique Sport Santé

Communiqué de presse

Le Parlement demande des clarifications sur la promotion du sport et de l'activité physique à l'horizon 2040

Berne, le 22 septembre 2026. Comment la « Promotion du sport et de l'activité physique en Suisse à l'horizon 2040 » se traduira-t-elle concrètement dans la politique fédérale ? Lors de l'heure des questions d'hier au Conseil national, le Conseil fédéral a été appelé à se prononcer. Pas moins de sept conseillères et conseillers nationaux issus de cinq groupes parlementaires ont demandé des réponses sur la future organisation et la mise en œuvre de la promotion du sport et de l'activité physique.

Ursula Zybach (PS), Islam Alijai (PS), Bettina Balmer (PLR), Simona Brizzi (PS), Andreas Meier (Le Centre), Patrick Hässig (PVL) et Delphine Klopfenstein (Les Verts) se sont notamment intéressés à des questions centrales de mise en œuvre : **Qui coordonnera à l'avenir la promotion du sport et de l'activité physique au sein de la Confédération ? Quelles tâches incomberont à l'OFSPO, à l'OFSP, à l'OFROU, à l'ARE et à l'OFEV ? La mobilité active au quotidien constituera-t-elle un domaine de mise en œuvre à part entière ? Et quand la Confédération présentera-t-elle des objectifs mesurables ainsi qu'un plan d'action définissant clairement les responsabilités et prévoyant les ressources humaines et financières nécessaires ?** La base légale d'une coordination contraignante entre les offices fédéraux a également été abordée.

Les réponses n'ont convaincu les auteurs des questions que partiellement.

Dans la plupart de ses réponses, le Conseil fédéral s'est contenté d'indiquer que le DDPS lui soumettra, au début de l'année 2027, la stratégie « Promotion du sport et de l'activité physique 2040 ». Ce n'est que dans ce cadre que les questions posées pourront être traitées. Du point de vue de l'Alliance, il est toutefois nécessaire de clarifier dès maintenant les mécanismes de coordination prévus, car ceux-ci nécessiteront des ressources correspondantes. Il faudra en tenir compte lors des prochains débats budgétaires.

« La stratégie 2040 offre l'occasion d'ancrer pour la première fois véritablement la promotion du sport et de l'activité physique dans les différents domaines politiques. La Confédération devrait saisir cette occasion », souligne Ursula Zybach à l'issue de l'heure des questions. « La promotion de l'activité physique ne doit pas devenir une partie de ping-pong entre les offices fédéraux en matière de compétences. Ce qui compte, c'est de savoir qui fait quoi, d'ici quand et avec quels moyens », ajoute Ursula Wyss, présidente de l'Alliance Activité physique, Sport et Santé.

L'Alliance Activité physique, Sport et Santé se réjouit du large intérêt manifesté par le Parlement et suivra de près la poursuite de l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie 2040. **Des possibilités suffisantes de pratiquer une activité physique pour l'ensemble de la population sont une condition fondamentale pour la santé et la qualité de vie.** Outre une offre sportive de qualité, cela nécessite en particulier des conditions-cadres qui rendent l'activité physique au quotidien simple et naturelle.

Alliance | Activité physique Sport Santé

Nous nous tenons volontiers à votre disposition pour tout renseignement complémentaire :

Ursula Wyss, présidente (tél. 079 236 96 23)
Ursula Zybach, conseillère nationale (tél. 076 377 13 24)
Sonja Kahlmeier, vice-présidente (tél. 076 389 42 51)

Informations complémentaires :
www.allianceactivitephysique.ch

À propos de l'Alliance Activité physique, sport et santé

L'Alliance Activité physique, sport et santé a été créée en 2020 dans le but d'ancrer durablement le thème de l'activité physique favorable à la santé dans la politique suisse, avec le soutien de différentes organisations actives dans les domaines de la santé, du sport et de l'activité physique. Elle représente une trentaine d'organisations membres et de membres individuels issus de tous les domaines de l'activité physique et du sport, y compris des fédérations sportives, des associations pour l'activité physique chez les enfants ou les personnes ayant des besoins particuliers, le fitness, l'activité physique en plein air et la mobilité active, ainsi que des praticiens et des scientifiques. L'Alliance exige que la Suisse offre des conditions de vie dans lesquelles toute la population, indépendamment de son statut socio-économique, de son origine, de sa religion, de son sexe et de ses limites physiques ou mentales, puisse pratiquer une activité physique suffisante pour maintenir et promouvoir sa santé.